

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flottez sur les eaux agitées de la vaste mer
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



150^e anniversaire de la proclamation de saint Joseph Patron de l'Église universelle

N° 659 – Mars 2021

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Le Grand Saint Joseph

VOICI TOUT D'ABORD le décret *Quemadmodum Deus* du pape Pie IX (8 décembre 1870) évoqué dans l'éditorial de ce bulletin :

« De même que Dieu établit le patriarche Joseph, fils de Jacob, gouverneur de toute l'Égypte, pour assurer au peuple le froment nécessaire à la vie, ainsi lorsque furent accomplis les temps où l'Éternel allait envoyer sur la terre son Fils unique, pour racheter le monde, il choisit un autre Joseph dont le premier était la figure ; il l'établit Seigneur et prince de sa maison et de ses biens ; il commit à sa garde ses plus riches trésors. En effet, Joseph épousa l'Immaculée Vierge Marie, de laquelle, par la vertu du Saint-Esprit, est né Jésus-Christ, qui voulut aux yeux de tous passer pour le Fils de Joseph et daigna lui être soumis.

Celui que tant de prophètes et de rois avaient souhaité de voir, non seulement Joseph le vit, mais conversa avec lui, il le pressa dans les bras d'une paternelle tendresse, il le couvrit de baisers ; avec un soin jaloux et une sollicitude sans égale, il nourrit celui que les fidèles devaient manger comme le pain de l'éternelle vie.

En raison de cette dignité sublime, à laquelle Dieu éleva son très fidèle serviteur, toujours l'Église a exalté et honoré saint Joseph d'un culte exceptionnel, quoiqu'inférieur à celui qu'elle rend à la Mère de Dieu ; toujours dans les heures

critiques, elle a imploré son assistance. Or, dans les temps que nous traversons, quand l'Église elle-même, poursuivie de tous côtés par ses ennemis, est accablée de si grandes calamités que les impies se persuadent déjà qu'il est enfin venu le temps où les portes de l'enfer prévaudront contre elle, les vénérables pasteurs de l'univers catholique, en leur nom et au nom des fidèles confiés à leur sollicitude, ont humblement prié le souverain pontife qu'il daignât déclarer **saint Joseph Patron de l'Église universelle**.

Ces prières ayant été renouvelées plus vives et plus instantes durant le Concile du Vatican, notre Saint-Père Pie IX, profondément ému par l'état lamentable des choses présentes et voulant se mettre, lui et tous les fidèles, sous le très puissant patronage du Saint patriarche



C'EST LE 8 DÉCEMBRE 1870 que le pape Pie IX proclama saint Joseph « **Patron de l'Église universelle** », dans son décret *Quemadmodum Deus*. Le 8 décembre 2020, le pape François a publié la Lettre apostolique *Patris corde*, à l'occasion du 150^e anniversaire de cette proclamation et la Pénitencerie apostolique a annoncé par un décret « l'Année spéciale de saint Joseph » du 8 décembre 2020 au 8 décembre 2021 et le don d'indulgences spéciales.

François indique que « le but de sa Lettre apostolique est de faire grandir l'amour envers ce grand saint, pour être poussés à implorer son intercession et pour imiter ses vertus et son élan. (...) Il ne reste qu'à implorer de saint Joseph la grâce des grâces : **notre conversion**. »

Nous ne nous priverons donc pas de prier pour la conversion du pape François... et pour la nôtre. Notre Seigneur n'avait-il pas déjà dit au premier pape, saint Pierre, « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; et toi, **quand tu seras converti**, confirme tes frères » ? (Luc XXII, 32)

Dans la Rome occupée, la foi est obscurcie et même combattue ! **Prions saint Joseph d'obtenir la conversion des autorités défailiantes et de protéger la Sainte Église !**

Abbé Michel Rebougeon

Joseph, a daigné se rendre aux vœux de tant de vénérables pontifes.

C'est pourquoi il **déclare solennellement saint Joseph patron de l'Église catholique** en ce jour consacré à la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, épouse du très chaste Joseph. »

Voici maintenant des extraits de l'Encyclique *Quamquampluries* du pape Léon XIII du 15 août 1889. Le Saint-Père incite le peuple chrétien « à invoquer, avec une grande piété et une grande confiance, en même temps que la Vierge, Mère de Dieu, son très chaste Époux, le Bienheureux Joseph ; ce que nous estimons de science certaine être, pour la Vierge elle-même, désiré et agréable. » La dévotion à saint Joseph doit « s'enraciner davantage dans les mœurs et les institutions catholiques » pour plusieurs raisons : « Saint Joseph fut l'Époux de Marie et il fut le père de Jésus-Christ. De là ont découlé sa dignité, sa ferveur, sa sainteté et sa gloire... Comme Joseph a été uni à la bienheureuse Vierge par le lien conjugal, il n'est pas douteux qu'il n'ait approché, plus que personne, de cette dignité suréminente par laquelle la Mère de Dieu surpasse de si haut toutes les natures créées... En donnant Joseph pour époux à la Vierge, Dieu lui donna non seulement un compagnon de sa vie, un témoin de sa virginité, un gardien de son honneur, mais encore, en vertu même du pacte conjugal, un participant de sa sublime dignité... »

Joseph a été le gardien du Fils de Dieu : « Et le Verbe de Dieu lui était humblement soumis, Il lui obéissait et lui rendait tous les devoirs que les enfants sont obligés de rendre à leurs parents. » Joseph supportait les charges que la nature impose aux pères de

famille : « Il s'appliqua à protéger avec un souverain amour et une sollicitude quotidienne son Épouse et le divin Enfant ; il gagna régulièrement par son travail ce qui était nécessaire à l'un et à l'autre pour la nourriture et le vêtement ; il préserva de la mort l'Enfant menacé par la jalousie d'un roi, en lui procurant un refuge ; dans les incommodités du voyage et les amertumes de l'exil, il fut constamment le compagnon, l'aide et le soutien de la Vierge et de Jésus. Or, **la divine maison que Joseph gouverna avec l'autorité d'un père, contenait les prémices de l'Église naissante...** »

C'est pourquoi la multitude des chrétiens qui composent l'Église lui est particulièrement confiée. « Il est donc naturel et très digne du bienheureux Joseph que, de même qu'il subvenait autrefois à tous les besoins de la famille de Nazareth et l'entourait saintement de sa protection, **il couvre maintenant de son céleste patronage et défend l'Église de Jésus-Christ...** »

L'Église admet que le « Joseph des temps anciens, fils du patriarche Jacob, fut la figure du nôtre et, par son éclat, témoigna de la grandeur du futur gardien de la divine famille. » En effet, dans l'ancien patriarcat, on reconnaît le nouveau : « Comme le premier Joseph fit réussir et prospérer les intérêts domestiques de son maître et rendit bientôt de merveilleux services à tout le royaume, de même le second, destiné à être le gardien de la religion chrétienne, doit être regardé comme **le protecteur et le défenseur de l'Église**, qui est vraiment la maison du Seigneur et le royaume de Dieu sur la terre. »

Tous les hommes de la terre et de toutes les conditions peuvent se recommander à saint Joseph : « Les pères de famille trouvent

en Joseph la plus belle personnification de la vigilance et de la sollicitude paternelle, les époux, un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale, les vierges ont en lui le modèle et le protecteur de l'intégrité virginale, les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, même dans l'infortune, leur dignité, les riches comprennent par ses leçons, quels sont les biens qu'il faut désirer et acquérir au prix de tous ses efforts, les prolétaires, les ouvriers, les personnes de condition médiocre ont comme un droit spécial à recourir à Joseph et à se proposer son imitation. Car Joseph, de race royale, uni par le mariage à la plus grande et à la plus sainte des femmes, regardé comme le père du Fils de Dieu, passa sa vie à travailler... Joseph, content du peu qu'il possédait, supporta les difficultés inhérentes à cette médiocrité de fortune avec grandeur d'âme... à l'imitation du Seigneur de toutes choses qui s'assujettit volontairement à l'indigence et au manque de tout. »

Saint Pie X approuva le décret de la Sacrée Congrégation des Rites publiant les Litanies de saint Joseph. Ce décret précisait l'intervention du pape en ces termes : « Notre Saint-Père le pape Pie X a toujours professé une dévotion particulière et une piété profonde envers l'auguste Patriarcat Saint Joseph, père putatif du divin Rédempteur, Époux très pur de la Vierge Mère de Dieu, et **puissant Patron de l'Église catholique** auprès de Dieu dont il a d'ailleurs reçu le nom glorieux au baptême. »

Souvenons-nous que **la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**, rameau fertile de la Sainte Église, fut **consacrée elle-même à saint Joseph** par M^{gr} Bernard Fellay, d'abord à Cotignac le 9 mars 2013 et plus solennellement à Écône le 19 mars 2013. Le texte de cette consécration se trouve sur *La Porte Latine* dans Documents/prières et dévotions/Acte de consécration...

Implorons, en ce mois de mars, notre saint Patron Saint Joseph : qu'il nous protège tous en ces temps si troublés ! Et **rendez-vous à Cotignac le dimanche 7 mars** (voir encadré page 3) !

La Sainte Famille (détail)
(Bartolomé Esteban Murillo)



Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin

2221 av. de la Résistance

83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1^{er} vendredi du mois);
- samedi : 7h45 (sauf 1^{er} du mois).

Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30

sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,

Assomption et jour de la kermesse du Prieuré (se renseigner).

Semaine :

- jeudi : 18h30;
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois : 18h30.

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,

83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures.

Semaine :

- lundi : 7h30;
- mardi et jeudi : 7h15;
- mercredi et vendredi : 9h05;
- samedi : 8 heures;
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner).

Cercle d'étude

Le samedi 27 mars à 16 heures

chez M^{lle} Marie-Anne Fraisse.

M. l'abbé Serres-Ponthieu traitera des vices.

Annonces diverses

- Le jeudi 18 mars, les prêtres du Doyenné seront en **récollecion** au Prieuré de Toulon.
- Le samedi 20 mars, **Récollecion au Prieuré des Tertiaires de la Fraternité Saint-Pie X et des Chevaliers de l'Immaculée** au Prieuré. Programme : 9h45 Prière d'ouverture – Instruction – temps libre/confessions – Messe – déjeuner tiré du sac – temps libre – Chapelet – Instruction - temps libre/confessions – Salut du Saint Sacrement – goûter – clôture à 17h15.
- Du 6 au 10 avril, M. l'Abbé Rebourgeon sera au Séminaire de Flavigny pour prêcher une **récollecion aux Frères du district de France de la FSSPX**. Priez bien pour ces Frères, notamment pour le Frère Grégoire Voyer, et pour le prédicateur !
- Mercredi 14 avril : **Adoration perpétuelle** qui consiste en une **adoration du Très Saint Sacrement au Prieuré de 10 heures à 18 heures**. Les **intentions générales** sont : la victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Église; la conversion de Rome et des évêques à la Tradition; la sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce; l'éveil de nombreuses vocations.
- Le **pèlerinage de Doyenné à la Sainte-Baume**, organisé par le Prieuré de Marseille, aura lieu les **1^{er} et 2 mai**.
- La **kermesse du Prieuré** aura lieu le **dimanche 4 juillet**.

Le pèlerinage annuel à Cotignac aura lieu le **dimanche 7 mars** prochain ! Il sera présidé par M. l'abbé François-Xavier Camper, en poste au prieuré de Sorgues (Avignon).

Disposition spéciale cette année (pas plus de 60 personnes dans l'église, hors familles devant rester groupées ! Et avec les « gestes barrière » : masques...) : **chapelet**, mystères joyeux avec petites méditations, à **14 h 30** pour un **premier groupe**; puis **chapelet médité** par M. l'abbé Camper à **15 heures** pour un **deuxième groupe**.

Dispersion à Saint-Joseph du Bessillon après les prières à saint Joseph, vers 17 heures.

Pèlerinage national le 13 mars 2021 pour célébrer le 150^e anniversaire de l'apparition de Notre-Dame à Pontmain.

Comme en 1871, la France a besoin aujourd'hui d'une intervention spéciale de la Vierge Marie. L'Association Sainte-Philomène propose la formule suivante : départ en train de Toulon, vendredi 12 mars à 18h48 et retour dimanche à 23h33. Nuit de vendredi à samedi à Paris à l'hôtel *Terminus* près de la gare de Lyon. Le reste du voyage jusqu'à Pontmain est assuré par Odeia.

Pour plus de renseignements, joindre l'Association Sainte-Philomène, M^{lle} Marie-Anne Fraisse au 06 72 74 09 65.

Pour aider votre Prieuré

Virement sur notre compte à **Le Crédit Lyonnais** (virement automatique possible).

IBAN : FR56 3000 2083 2800 0006 0004 E45; **BIC** : CRLYFRPP.

Chèque à l'ordre de "FSSPX" (reçu fiscal sur demande vous donnant droit à une réduction d'impôt de 66 %). Exemple : un don de 200€ vous donne droit à une réduction d'impôt de 132€ et vous coûte réellement 68 €. Merci et que Dieu vous bénisse ! Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et bénévoles du Prieuré.

Chronique



Baptême d'Hermine Orsini à l'église Sainte-Philomène le 20 février.

Le Bienheureux Cléon, 12 mars 67

LE CHANOINE ÉMILE BOUISSON (1878-8 novembre 1960) publia en 1927 une histoire des évêques de Toulon qui commence par le Bienheureux Cléon.

Cleones aurait été l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Après la Pentecôte, saint Pierre lui aurait confié sainte Marie-Madeleine.

Vers l'an 35, les juifs se saisirent de Maximin, Lazare, Joseph d'Armathie, Marthe, Marie Madeleine, Marie Jacobé et Marie Salomé, Sara, leur servante, Sidoine (l'aveugle-né de l'Évangile), Marcelle, servante de Marthe, Parménas, autre des 72 disciples et diacre parmi les sept premiers, et, semble-t-il, de Cléon.

Les juifs jetèrent ces chrétiens dans une barque avariée, et ils la larguèrent, sans rames ni voiles, au gré de la *Mare Nostrum* (Méditerranée). Nul doute que les Anges protégèrent l'embarcation qui arriva au Grau d'Orgon, embouchure



Les-Saintes-Maries-de-la-Mer, église fortifiée

du Petit Rhône (Saintes-Maries-de-la-Mer). En remerciement, ils édifièrent et dédièrent là un autel de fortune à Notre-Dame-de-la-Mer qui ne sera détruit qu'à la Révolution. Dieu fit sourdre de l'eau douce qui permit à Marie Jacobé, Marie Salomé et Sara d'y demeurer.

La nouvelle de cette arrivée courut jusqu'à Marseille où les Phocéens virent dans la survie de ces rescapés un signe divin. Cette heureuse disposition engagea le

restant de la troupe à évangéliser incontinent le port provençal. Ils y vécurent d'abord sous le péristyle d'un petit temple abandonné près de celui de Diane. Sainte Marie-Madeleine fit sa première prédication auprès de païens venant honorer Diane. Dès le premier jour, plusieurs demandent le baptême. Le gouverneur de Massilia et sa femme entendent aussi un prêche de sainte Marie-Madeleine, mais sans y acquiescer. La nuit suivante, Marie-Madeleine apparaît en songe à chacun d'eux se plaignant de leur incrédulité; le lendemain, s'étant communiqué leur songe, ils vont accueillir la troupe apostolique et se convertissent allant jusqu'à faire détruire les temples païens. Lazare devient le premier évêque de Marseille, tandis que le restant de la troupe poursuivit sa course à Aix où Maximin fit des miracles et Marie-Madeleine prêcha.

Saint Parménas ira en Avignon, rejoint par Sosthènes et Épaphras, avant de partir évangéliser la Macédoine où il mourut martyr à Philippes, sous Trajan. Sainte Marthe ayant secouru un noyé à Avignon, les Tarasconais l'appellent à la rescousse devant le danger de la Tarasque, monstre amphibie que la sainte, après avoir prié, amena en ville où les habitants purent lapider la bête. Marthe fonde ensuite un couvent féminin à Tarascon. Saint Joseph d'Armathie ira en Angleterre, tandis que saint Maximin demeure à Aix dont il est



Sainte Marie-Madeleine pénitente (El Greco, 1587-1597)

le premier évêque, en compagnie de Sidoine qui lui succédera.

Quant au Bienheureux Cléon, il fonda l'église de Toulon (cité appelée alors Telo Martius ou Taurœntium) qu'il dirigea trente-deux ans. Comme sainte Marie-Madeleine à Marseille, Cléon convertit Coltus, ou Cletus, préfet de la ville et une grande part du peuple, opérant des miracles. On dit que sainte Marie-Madeleine passa par Six-Fours et séjourna un temps à Toulon pour visiter Cléon. Mais elle se dirigea vers la Sainte-Baume, où elle était plutôt sous la juridiction de saint Maximin.

Avant l'an 40, le Bienheureux Cléon fit édifier la cathédrale en l'honneur de la Vierge, encore vivante. Cette cathédrale est encore dédiée à la Vierge sous le vocable de **Notre-Dame-de-la-Seds**.

Le Bienheureux Cléon s'endormit dans le Seigneur le 12 mars 67 (quelques mois avant le martyre des saints Pierre et Paul à Rome).

Son successeur est saint Eugène qui sera martyrisé par les troupes de Galba vraisemblablement en 68.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu



Cathédrale Notre-Dame-de-la-Seds, Toulon